

CAA Versailles - lundi 16 novembre 2020

La CAA du SNES-FSU Versailles est réunie pour la première fois depuis l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, tué pour avoir exercé son métier. L'ensemble de la CAA du SNES-FSU Versailles rend hommage à notre collègue, adresse ses sincères condoléances à sa famille, et apporte tout son soutien aux personnels et aux élèves du collège du Bois d'Aulne.

Suite à cet assassinat terroriste l'ensemble des personnels d'éducation, fortement choqués, souhaitent pouvoir rendre un hommage digne à notre collègue le lundi 2 novembre, jour de la reprise, et se préparer à accueillir et accompagner leurs élèves dans ce contexte tragique.

L'attitude du Ministre mais aussi du Gouvernement a été odieuse et lamentable : après avoir instrumentalisé cet assassinat dans des polémiques indignes avec l'opposition, stigmatisant une partie de la population, dont l'ensemble des citoyens de confession musulmane, Jean-Michel Blanquer, tout de mépris et d'indécence, n'a pas hésité, dans des circonstances aussi exceptionnelles, à annuler moins de trois jours avant la reprise, le temps d'hommage initialement annoncé, pourtant déjà en deçà de ce que demandait le SNES-FSU dans notre académie,.

Le 2 novembre, malgré l'action menée par le SNES-FSU qui, le dimanche 1^{er} novembre, a arraché à la Rectrice la possibilité d'un temps de concertation lundi matin, de nombreux personnels n'ont eu d'autre choix que celui de faire valoir leur droit de grève pour avoir ce temps.

A cette insulte à l'ensemble des personnels, s'est ajoutée la gestion calamiteuse par le Gouvernement et plus particulièrement par le ministre de l'Éducation nationale, de l'épidémie de covid-19 : absence d'anticipation, mensonges et déni concernant son évolution et allègement du protocole sanitaire en septembre dans un contexte de circulation active du virus.

La situation sanitaire des établissements scolaires, tout particulièrement du fait de l'absence d'un protocole sanitaire réellement renforcé, est bien loin d'assurer aux personnels et aux usagers la sécurité indispensable, dans le contexte de crise sanitaire que traverse notre pays. Le scandale des masques DIM, toxiques, est emblématique de l'absence de considération pour les personnels. Loin de permettre de faire face à la deuxième vague, l'annonce de nouvelles suppressions de postes, les effectifs croissants dans des classes surchargées, le refus d'élargir le recours aux listes complémentaires pour l'embauche d'enseignants supplémentaires, mais également d'AED et d'agents territoriaux et le refus de développer un secteur santé des établissements scolaires digne de ce nom montrent que ce sont les politiques du Ministère qui sont largement responsables de la situation exceptionnelle que nous traversons.

Au retour des vacances d'été, les seules réponses du Ministère ont été la mise en place d'évaluations déconnectées du terrain, anxiogènes pour les élèves et particulièrement inadaptées en cette période de crise sanitaire sans précédent, ainsi que le dispositif présenté comme de la remédiation et qui consiste en fait en un redéploiement imposé sans concertation des HSE non utilisées pendant le confinement, et ce dans un calendrier contraint et complètement inadapté. Une nouvelle fois, par ces décisions, par l'absence de prise en compte des inégalités creusées pendant le confinement et la déconnexion complète avec le terrain, le Gouvernement réaffirme son projet de politique éducative libérale contraire aux valeurs que nous portons.

Face à ce mépris assumé, la colère n'a jamais été aussi forte dans nos professions en cette rentrée. Dès le lundi 2 novembre de nombreux collègues se sont saisis du préavis de grève déposé par le SNES-FSU pour dénoncer la situation dans laquelle se trouvait leur établissement, mais aussi pour exiger que l'on respecte nos professions.

Dès le 5 novembre le SNES-FSU Versailles a appelé à la grève sur le mot d'ordre

« Stop au mépris ! : Situation sanitaire alarmante, hommage à Samuel Paty confisqué, contexte sécuritaire préoccupant, salaires toujours pas revalorisés, conditions de travail dégradées... ». Cette journée de grève, première étape du plan d'action que porte le SNES-FSU Versailles, a été fortement suivie dans plusieurs établissements de l'académie.

Face à la pression de la mobilisation, très forte depuis la reprise de novembre, le ministre de l'Éducation nationale a été contraint, le 5 novembre au soir, de répondre et d'ouvrir la voie aux demandes de diminution du temps en présentiel, pour les élèves de lycée, attestant de la légitimité de nos revendications. La possibilité d'un fonctionnement par groupes ou par alternance est désormais acquise en lycée, mais l'absence de cadrage et le renvoi au local, avec la volonté d'imposer aux équipes une double charge de travail (présentiel / distanciel) montrent déjà leurs effets délétères : situations contrastées selon les établissements, certains poursuivant en 100 % présentiel ; inégalités entre élèves ; division au sein des équipes ; pressions sur les personnels ; non prise en compte des inquiétudes des élèves, avec le maintien au mois de mars des épreuves de spécialités...

En aucun cas la situation ne doit servir de prétexte à imposer quelque pratique et outil que ce soit, remettant en cause la liberté pédagogique. Nous continuons de rappeler aux personnels leur droit à l'image et la notion de liberté pédagogique individuelle, en particulier face au déploiement d'outils numériques (caméras, classes virtuelles...). Dans cette période, nous continuons d'alerter sur les dangers que représente l'intrusion du numérique dans nos métiers, et de dénoncer la transformation et la dénaturation de nos métiers qu'il représente, en particulier lors des États Généraux du Numérique.

Et le collège reste le grand oublié des annonces du Ministre. Le fonctionnement par groupes, sans accroissement de la charge de travail doit être généralisé à l'ensemble des établissements.

Dans ce contexte, la grève sanitaire du 10 novembre à l'initiative du SNES-FSU, rejoint par plusieurs organisations syndicales a été un succès en collège. Des taux de grévistes dépassant les 85 % dans plusieurs établissements de l'académie, plusieurs équipes de vie scolaire avec 100 % de personnel grévistes.

Le Ministère quant à lui continue de mépriser les personnels en refusant de répondre à l'ensemble de leurs demandes sur la situation sanitaire et plus généralement, en continuant de tenir sa ligne de fragilisation de l'enseignement public, ainsi qu'en sabordant le Second degré. Le cirque médiatique du Grenelle de l'Éducation, qui rappelle le Ségur de la santé illustre une nouvelle fois le mépris de ce Gouvernement pour l'ensemble de la Fonction publique.

Dans nos professions, le mépris passe aussi par la question de la mobilité des personnels, dont l'examen des demandes et les résultats sont désormais entachés d'opacité à cause de la fin du paritarisme, conséquence de la funeste loi de transformation de la FP. Un pas de plus vers l'arbitraire, la déshumanisation et le refus du dialogue social.

Plus globalement, au lieu de prendre en charge la crise sanitaire et la fracture sociale qui se creuse dans notre pays, le Gouvernement continue sa politique libérale visant à donner aux plus riches et à culpabiliser ceux qui sont victimes de la situation sociale. La FSU continue de dénoncer le projet réactionnaire du Gouvernement par ses mesures économiques injustes et incohérentes.

Sur le plan sécuritaire, le Gouvernement édicte des lois liberticides, qui prolongent l'état d'urgence jusqu'en février sans aucun contrôle. Il propose d'interdire de filmer les forces de police lorsqu'elles interviennent lors des manifestations par exemple. Vu les nombreuses exactions et violences policières que nous avons connues sous cette mandature cette décision est tout à fait inacceptable.

La CAA de Versailles s'indigne de la décision du préfet de police de Paris d'interdire la manifestation régionale du 10 novembre. C'est une nouvelle atteinte à la liberté fondamentale de manifester dont il est l'un des garants en tant que préfet et une décision contraire à l'ordonnance du Conseil d'État du 13 juin 2020.

Les répressions dont sont victime des militants syndicaux sont inacceptables, le SNES-FSU condamne les sanctions contre les quatre de Melle et exige leur retrait.

Revendications :

Le SNES-FSU doit continuer de porter fortement les demandes des personnels et exiger :

- retrait des sanctions pour les quatre de Melle
- fin du jour de carence
- exigence de protocoles sanitaires adaptés, partout (collèges, lycées, CIO)
- pas de retrait sur salaire pour le 2 novembre (hommage Samuel Paty), ni pour exercice du droit de retrait et grève sanitaire
- campagne sur la revalorisation ; information, communication et dénonciation du Grenelle de l'Éducation
- demi-groupes : pas de cumul présentiel distanciel, allègement de programmes, modalités de passation des examens revues : report des épreuves au mois de juin ; retour à des épreuves terminales nationales et anonymes.
- créations de postes enseignants, vie scolaire, PsyEN, agents territoriaux, personnels médico-sociaux, dans l'urgence pour répondre à la situation sanitaire et pour la préparation de la rentrée 2021, avec une attention particulière portée à l'Éducation prioritaire à la hauteur des enjeux sociaux ainsi qu'un vaste plan de titularisation des personnels précaires.

=> Dans les prochains jours, le SNES-FSU continuera d'appuyer toutes les demandes des collègues qui permettront, si elles sont satisfaites, de garder les établissements scolaires ouverts le plus longtemps possible tout en garantissant la sécurité sanitaire des personnels, des élèves et leurs familles. C'est aussi un enjeu de santé publique de ne pas contribuer à l'amplification de la pandémie.

Ces revendications, doivent s'inscrire dans **un plan d'action**, articulé autour des mobilisations des personnels, comme cela a été fait depuis le 2 novembre.

plan d'action :

- préavis de grève académique déposé chaque semaine et relayé au plan national
- dès cette semaine : outils proposés à la Profession (modèles de lettres, motions, coordonnées des élus, des médias locaux, etc.)
- communication massive et appel à toutes formes d'actions locales (Interpellations administration / élus / parents / médias...)
- communication massive par le biais du site académique, des réseaux sociaux (twitter, facebook), dispositif mails (syndiqués, S1, Profession)
- Grenelle de l'Éducation : informer largement sur les dernières annonces (400 millions, prime d'équipement de 150€...). Communiquer sur le mépris que représente le Grenelle de l'Éducation pour nos Professions (annonces, conditions du dialogue...). Dénoncer cette mascarade et y opposer nos revendications d'une véritable revalorisation, sans contreparties, en poursuivant la campagne qui a été initiée. Concernant la participation au Grenelle : elle doit être conditionnée à un changement radical de l'organisation des

discussions et à des annonces fortes correspondant à la gravité de la situation et à nos revendications.

– perspective d'action forte nationale (grève) d'ici une quinzaine de jours ; proposition de la date du **jeudi 3 décembre** (thèmes = mépris / préparation de rentrée) ; action articulée avec **l'action de décembre** (mandat CN). Le SNES-FSU doit tout mettre en œuvre pour que ces actions soient menées dans le cadre intersyndical le plus large possible, et tout particulièrement avec les organisations syndicales de lutte et de transformation sociale.

– réactivation de la caisse de grève académique du SNES-FSU Versailles

Retraités

Les réponses sanitaires, économiques et sociales apportées à la 2^{ème} vague de l'épidémie, pourtant prévisible, confirment que le gouvernement privilégie les impératifs de la libre concurrence et de la course aux profits à la santé et à la protection sociale pour tous. Citoyens à part entière, les retraités jugent sévèrement l'absence de démocratie et d'anticipation dans la gestion de la crise sanitaire, les effets de la nouvelle baisse d'impôts pour les grandes entreprises et des milliards concédés sans contreparties, le maintien des cadeaux fiscaux au capital et aux plus riches, les atteintes aux libertés entretenues par l'état d'urgence prorogé.

La poursuite du démantèlement de la Sécurité Sociale s'inscrit dans le gonflement de la dette artificiellement créé.

Exposés à la contamination comme les salariés et les jeunes, les retraités combattent les campagnes insidieuses qui les désignent comme personnes « fragiles », « vulnérables », qui imposeraient, une fois de plus, « un coût » à la nation pour les protéger. Cette « vulnérabilité » n'est pourtant pas à l'ordre du jour lorsqu'il s'agit de reculer l'âge de la retraite !

Pour diviser et masquer les vraies responsabilités, les retraités sont aussi pointés comme des « nantis » épargnés par la catastrophe sociale du chômage, de la précarité et de la pauvreté.

C'est oublier que la pauvreté touche aussi les retraités, et que les pensions sont depuis une décennie, et plus encore avec le gouvernement actuel, l'objet d'attaques dénaturant la retraite comme droit social acquis. Plusieurs millions de retraités ont aujourd'hui une pension nette inférieure à celle qu'ils percevaient le 1^{er} avril 2013 sous l'effet du décrochage par rapport à l'inflation (5,5% par exemple entre 2017 et 2020) et de l'augmentation de la CSG. A quoi s'ajoutent des ponctions fiscales particulières.

Comme ils refusent d'être entraînés sur la voie de « la paupérisation » annoncée dans les rapports fondés sur la poursuite des politiques libérales, les retraités s'opposent à être sacrifiés à la crise au nom d'une solidarité dont sont exemptées les vraies richesses par l'absence d'une plus juste redistribution.

Avec le groupe des 9, les retraités du SNES-FSU sont donc engagés dans une campagne de pétition en direction de l'Élysée pour la défense de leur pouvoir d'achat avec l'exigence d'un rattrapage des pertes subies et la réindexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen. Contre la poursuite des restructurations d'hôpitaux avec fermetures de lits ou de services (Juvisy, Beaumont sur Oise par exemple), contre les économies annoncées pour 2021 (4Mds pour le système de santé, dont 800 millions pour les hôpitaux), ils revendiquent l'accès aux soins pour tous. Ils anticipent sur la « loi autonomie » à venir en refusant la création d'une 5^{ème} branche étrangère à l'architecture de la Sécurité Sociale, dont les financements reposeraient sur la CSG et la mise à contribution des salariés et des retraités.

Compromise par le confinement, l'action nationale envisagée le 17 novembre se traduira par des interventions auprès des préfets, des élus, des médias locaux etc. Et elle est appelée à se poursuivre.

Lundi 16 novembre 2020 – en visioconférence

29 présents

POUR = 27 voix

CONTRE = 0

Abstention = 2 voix

NPPV = 0